



## OFFRE D'EMPLOI

Grand Chambéry recrute pour la direction de la gestion des cours d'eau et de la protection contre les crues (Brigade Bleue)

**> un Agent d'entretien des cours d'eau H/F**

> catégorie C (adjoint technique)

> temps de travail : 36h/semaine

> Recrutement par voie de mutation

ou CDD de 1 an renouvelable pouvant déboucher sur un emploi permanent

*Au sein d'une équipe composée de 6 personnes (Brigade bleue), vous entretenez les berges et les digues des cours d'eau du territoire de Grand Chambéry.*

**> ACTIVITÉS :**

- Réaliser les travaux d'entretien de la végétation des berges et des digues des cours d'eau par abattage, élagage, débroussaillage sélectif, plantations et nettoyage (collecte des déchets et tous matériaux étrangers aux cours d'eau)
- Planter, entretenir et nettoyer d'autres espaces verts (ex. : bras de décharge)
- Entretien des ouvrages de piégeage des corps flottants (ex. : grilles, plages de dépôt)
- Effectuer le petit entretien du matériel mis à disposition, et les réglages courants nécessaires à son fonctionnement (tronçonneuse, débroussailleuse, broyeur, etc.)
- Surveiller les berges et les digues : relever les éventuels désordres
- Intervenir d'urgence et faire des entretiens légers suite aux crues, potentiellement dans le cadre d'astreinte
- Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Faire remonter les informations à la hiérarchie

**> COMPÉTENCES :**

- Connaissances exigées en travaux d'espaces verts ou forestiers (abattage)
- La condition physique du candidat doit lui permettre de porter de lourdes charges et de travailler en extérieur (sous conditions climatiques).
- Aptitudes pour les travaux manuels
- Goût pour le travail en équipe
- Bon relationnel, diplomatie

**> PROFIL ATTENDU :**

- Être titulaire ou niveau d'un CAP, BEP ou Bac pro « espaces verts » ou « gestion des cours d'eau » ou « travaux forestiers »
- **OU** justifier d'une expérience professionnelle similaire
- **Permis B exigé** (les permis EB et C seront très appréciés)